Construisons ensemble la cgt

Fédération Banques & Assurances

Madame Myriam EL KHOMRI
Ministre du travail

Montreuil, le 24 septembre 2015

Madame la Ministre,

Nous venons vous alerter à propos du comportement des établissements financiers, bancaires et d'assurances dont nous représentons les salariés et sollicitons votre intervention auprès d'eux afin de faire respecter de récentes lois votées par le Parlement.

Nous attirons votre attention sur le fait que les salariés des établissements financiers, bancaires et d'assurances travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, et parfois même insupportables. Pourtant ces établissements se portent plutôt bien, tant en terme de Produits Nets Bancaires (PNB) pour les banques, résultats au sens large que de fonds propres, malgré les erreurs et malveillances successives relevées ces dix dernières années. Indépendamment du contexte social et des volontés maintes fois exprimées par le gouvernement, ces établissements gardent, encore et toujours, le même objectif d'amélioration de leur coefficient d'exploitation (charges de fonctionnement / PNB ou résultats) et par voie de conséquence la maîtrise de leur masse salariale par une pression à la fois sur l'emploi et sur les salaires.

Emploi et Salaire sont deux éléments indissociables du CICE : le niveau de salaire est déterminant pour son obtention et la création d'emplois supplémentaires est affichée par vous comme un objectif essentiel de lutte contre le chômage.

Les établissements financiers, bancaires et d'assurances ont tous largement bénéficié du CICE et nous étions plutôt favorables à cette idée que de nouvelles embauches allaient pouvoir alléger la charge de travail de nos collègues et permettre d'améliorer en partie leurs conditions de travail et de vie. Malheureusement nous constatons, une nouvelle fois, que les établissements de notre secteur ont saisi cette occasion comme une opportunité financière non seulement en ne respectant pas le contrat moral de création nette d'emplois mais en utilisant parfois ces fonds à des fins de restructuration, de réorganisation aboutissant le plus souvent à des suppressions de postes, voire à des PSE.

A la CGT de la Banque, Assurances et Services Financiers, nous condamnons ces comportements scandaleux et malhonnêtes, non respectueux des engagements pris avec vous et financés par l'effort de tous.

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la banque et de l'Assurance
Case 537 - 263, Rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 77 87 - fax : 01 55 82 77 99 - email : fspba@cgt.fr - www.fspba.cgt.fr

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir sévèrement auprès de ces établissements afin que soient enfin créés, sous notre contrôle (Etat et IRP), des emplois nouveaux (supplémentaires) sous peine d'une sanction qui imposerait la restitution totale des sommes perçues. Sans action de votre part, l'amoncellement des aides financières des pactes non tenus ne contribuera qu'à gonfler plus rapidement les nouvelles bulles financières qui menacent l'économie mondiale et la crédibilité en votre pouvoir de gérer ces choses.

Nous savons combien vous êtes attachée à l'application rigoureuse des lois qui sont votées au Parlement lorsqu'elles sont issues de projets ou propositions issues de vos rangs. Dans l'attente de connaitre les mesures de contrôles que nous attendons, nous vous présentons nos très respectueuses salutations.

Valérie LEFEBVRE-HAUSSMANN
Secrétaire générale FSPBA-CGT

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la banque et de l'Assurance
Case 537 - 263, Rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 77 87 - fax : 01 55 82 77 99 - email : fspba@cgt.fr - www.fspba.cgt.fr